

SAMEDIS A SKI ET A SURF 2026

Le Ski Club de Meyrin, sous le patronage de la commune de Meyrin, organise des **Cours de ski et de surf pour enfants dès 8 ans et jusqu'à 15 ans**
Ces cours auront lieu en France (Haute Savoie) les samedis:

10, 24 et 31 janvier – 14 février – 7 mars 2026

Les enfants sont sélectionnés et classés par degré. Ils sont encadrés toute la journée par des moniteurs qualifiés. Un minimum de condition physique est demandé pour pouvoir y participer. Le nombre de place est limité, les inscriptions se prennent par ordre d'arrivée, la priorité est donnée aux enfants habitants les communes de Meyrin et Cointrin

LE PRIX EST DE CHF 210.- POUR LA SERIE DES 5 SAMEDIS ET COMPREND :

- le transport en car,
- les leçons de ski ou de surf,
- l'accompagnement et la surveillance des élèves durant toute la journée,
- les remontées mécaniques,
- l'encadrement sanitaire en cas de besoin,
- un repas chaud à midi.

Il incombe à chaque participant d'être équipé de son matériel personnel en bon état et d'être assuré contre les accidents.

BULLETIN D'INSCRIPTION :

A renvoyer au plus tard **au 28 novembre 2025** : par courriel sports@meyrin.ch
Renseignements tél. 022 989 16 52

SKI ALPIN

- Débutants I* :
n'ayant jamais chaussé de skis
- Débutants II :
virages « chasse-neige »
- Moyens :
virages parallèles
- Avancés :
virages courts

SURF

- Débutants :
pour une initiation au surf
- Moyens :
maîtrise de la technique
- Avancés :
virages courts

** Pour les "débutants I", nous nous réservons le droit d'annuler l'inscription au bout de deux séances si nous devons constater que l'enfant n'est pas suffisamment à l'aise pour progresser avec l'ensemble du groupe. Le cas échéant, les cours restants seraient remboursés*

Nom : Prénom :

Date de naissance :

N° AVS de l'enfant (nécessaire pour la subvention Jeunesse+Sports) :

Nom et prénom du représentant légal :

Adresse :

N° de téléphone du représentant légal (atteignable en journée) :

Courriel :

J'autorise les moniteurs à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence.

Signature :

Par cette inscription, les parents s'engagent ce que les enfants soient présents aux cinq sorties